

	<p style="text-align: center;">CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE LA NIEVRE</p> <p style="text-align: center;">REGISTRE DES DELIBERATIONS</p> <p style="text-align: center;">Assemblée Générale du 27 novembre 2023</p>	<p style="text-align: center;">2023</p> <p style="text-align: center;">Délibération n°108</p> <p style="text-align: center;">Page 1 / 2</p>
---	--	--

Présidence de Monsieur Jean-Philippe RICHARD

Présents

AUDOUARD-PONGE Mélanie, BOUDET Emmanuel, BRUNET Gérard, CHEVRIER Pierre, DECHAUFFOUR Jean-Luc, FROUX Dominique, GREININ Elisabeth, MILLIARD Annie, MORAND Jean-Louis, PANIER Pascale, PAOLETTI Andréa, SEGRETAIN Richard

Excusés

ANDRE Pascal, BRETON Alain, BULTEL Philippe, DORNIER Laurent, GAUTHIER Mathieu, MARCHAND Alain, MOTMAENFAR Afshin, PARISSÉ Laurent, RESSAT Jean-Michel, TERRIER Régis, VERGER-NICOLLE Séverine

Nombre de Membres Titulaires en exercice : 24

Nombre de Membres Titulaires présents : 13

Objet : Approbation du Budget Primitif 2024

Exposé des motifs

Sur la base des hypothèses retenues par la CCIR Bourgogne Franche-Comté, le produit fiscal 2024 devrait être de 1 235k€.

La masse salariale a été calculée sur la base d'un effectif de 32.28 équivalents temps plein soit 2 145k€.

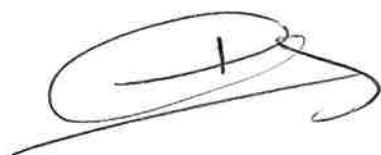
Il a été prévu des travaux de réfection des toits terrasses pour 180k€ et une reprise de provision du même montant.

Les charges de fonctionnement tiennent également compte de l'augmentation des dépenses d'énergie prévues à 355k€ sur le BP 2024 (contre 262k€ en 2022).

Les projets d'acquisition de places de parking (estimée à 200k€) et de rénovation du hall d'accueil de l'Hôtel Consulaire (estimée à 270k€) sont compris dans les investissements prévus au BP 2024.

Le plan pluriannuel d'investissements de 4 050k€ sur 3 ans sera essentiellement autofinancé.

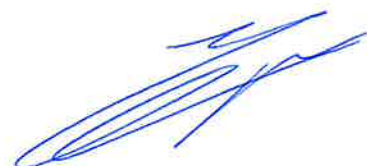
Le Président,



Jean-Philippe RICHARD



Le Secrétaire,



Elisabeth GREININ

Délibération

Vu le code de commerce et notamment les articles L712-1, R712-7-1°, R712-14 à R712-20 ;

Considérant :

- L'avis favorable de la Commission des Finances réunie le 06 novembre 2023 ;
- L'avis favorable du Bureau réuni le 08 novembre 2023 ;
- Le rapport budgétaire adressé aux membres titulaires le 14 novembre 2023 ;
- Les chiffres clés du Budget Primitif 2024 de la CCI de la Nièvre :

Résultat comptable.....	- 194 k€
Capacité d'autofinancement	- 134 k€
Résultat budgétaire	- 160 k€
Fonds de roulement net disponible.....	262 k€
Produit fiscal.....	1 235 k€

Sur la base du dossier de présentation du Budget Primitif 2024 :

- Proposé par le Président Richard ;
- L'avis de la commission des finances du 06 novembre 2023, présidée par Jean-Luc Déchauffour,

Le Président Richard soumet au vote de l'Assemblée Générale la délibération portant sur le Budget Primitif 2024 de la CCI de la Nièvre.

Aucune remarque n'étant faite et aucun Membre ne demandant un vote à bulletin secret, cette délibération fait l'objet d'un vote à main levée.

L'Assemblée Générale régulièrement réunie le 27 novembre 2023, sur proposition du Président Richard, approuve le Budget Primitif 2024 à l'unanimité des Membres Titulaires présents.

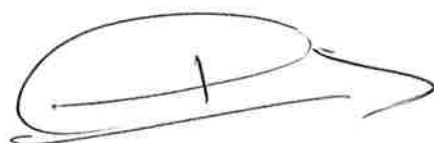
Nombre de votants : 13

Vote pour : 13

Abstention : 0

Vote contre : 0

Le Président,



Jean-Philippe RICHARD



Le Secrétaire,



Elisabeth GRENIN